

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Opinions, lundi, 8 janvier 2007, p. 12

Le miroir aux alouettes

Dufresne, Denis

Les données de Statistique Canada à l'effet que le taux de chômage est à son plus bas au pays, depuis 30 ans, témoignent à première vue de la vigueur du marché du travail, mais constituent en même temps un miroir aux alouettes, du moins au Québec.

À première vue, la robustesse du marché de l'**emploi** est encourageante.

Ainsi, la perte de plus de 26 000 emplois en usine, au Québec en 2006 (la pire ponction depuis 2003), a été compensée par la création d'un nombre quasi égal de nouveaux postes dans les services (finance, **assurance**, transports, entreposage, informatique, techniques, etc.).

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, il s'est créé l'an dernier au Québec un peu plus de 48 000 emplois (+0,9 pour cent), contre 36 000 en 2005.

Cela est certes positif, mais constitue une progression modeste en comparaison avec la moyenne canadienne (+2,1 pour cent), alors que 345 000 nouveaux emplois ont vu le jour, dont le tiers en Alberta.

Malgré un taux de chômage de seulement 6,1 pour cent au Canada et de 7,5 pour cent au Québec, en décembre dernier, les statistiques cachent la triste réalité de dizaines de milliers de travailleurs mis à pied dans le secteur manufacturier et la foresterie.

Sans parler des jeunes décrocheurs, qui vont de jobines en jobines.

En outre, contrairement à ce qui s'observe à l'échelle canadienne, la croissance de la population active est anémique au Québec.

Si le taux de chômage officiel est si bas, cela ne s'explique donc pas seulement par la création d'emplois mais aussi parce que moins de gens cherchaient un **emploi** en décembre.

Ce qui veut probablement dire que des milliers de Québécois avaient tout simplement "décroché" du marché du travail, par découragement ou en raison d'un ras-le-bol.

Incapables de se trouver un **emploi**, à la suite d'une mise à pied par exemple, ces chômeurs aboutissent sur l'aide sociale et ne font donc plus partie des statistiques sur les sans-**emploi**.

À ce chapitre, l'Estrie a été particulièrement touchée: uniquement en 2005, par exemple, la région avait perdu 5700 emplois manufacturiers, en raison principalement de la remontée du dollar canadien et de la concurrence asiatique.

Ceux-ci ont été en partie remplacés par des postes dans les services, mais souvent moins rémunérés et à temps partiel.

Les statistiques ne disent pas, toutefois, ce que les autres, les jeunes chefs de famille, les mères monoparentales et les travailleurs plus âgés, etc., sont devenus, après la perte d'un **emploi** manufacturier.

Tout récemment, l'annonce de la fermeture de l'usine Goodyear, à Valleyfield, et la perte de 800 emplois bien payés, continue d'illustrer le marasme actuel dans le secteur manufacturier québécois.

Devant ce qui ressemble de plus en plus à une crise du monde manufacturier, on a peine à comprendre qu'Ottawa et Québec restent pratiquement les bras croisés.

Et là-dessus, on ne peut que donner raison au président de la FTQ, Henri Massé, qui réclame un sommet sur cette question.

À l'heure de l'informatisation du marché du travail, de la mondialisation et des inévitables rationalisations, les gouvernements, les entreprises et les syndicats ont la responsabilité d'imaginer de nouvelles solutions.

Au-delà des questions reliées au respect des lois commerciales internationales, de la valeur des devises et du dumping de la Chine, celles-ci passent peut-être également par le travail partagé ou à mi-temps, le travail autonome et l'économie sociale, avec le maintien des acquis sociaux.

Car si le plein **emploi** est une illusion, les dégâts engendrés par la dislocation et la délocalisation de plusieurs secteurs d'activités nous imposent de nouvelles façons de faire et de travailler.

(c) 2007 La Tribune (Sherbrooke, Qc). Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20070108-TB-0024

PUBLI-C news-20070108-TB-0024

Ce certificat est émis à **Lyne Beaulieu** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date de fin : **2007-01-10**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.